



AQEI

Association Québécoise
des Entrepreneurs en
Infrastructure

Plan de circulation

C-SST

**Comité Santé
et Sécurité
au Travail**





C-SST

Comité Santé
et Sécurité
au Travail

Cet outil vous est offert gracieusement
par le Comité SST de l'AQEI

Points à garder en tête lors de l'élaboration du plan de circulation :

- 1 _ **Éviter à tout prix les manœuvres de recul.** S'il n'y a aucun moyen de l'éviter, faire une **zone de recul balisée**. Si aucune des deux options précédentes n'est possible, faire appel à un **signaleur de chantier**
- 2 _ Les **toilettes** doivent se trouver à **moins de 150 mètres** des travailleurs desservis
- 3 _ Les **camions ne peuvent pas circuler à moins de 3 mètres d'une tranchée**
- 4 _ S'il y a plusieurs **grues**, attention aux **zones d'interférences** entre celles-ci. S'il n'est pas possible de les éviter, **prévoir un système anticollision**
- 5 _ **ATTENTION!** cohabitation avec le public et/ou d'autres chantiers adjacents
- 6 _ Prévoir la possibilité d'une intervention des **services d'urgence** sur le chantier (Ils doivent pouvoir accéder au chantier)

N'oubliez pas

- ✓ Le plan est **ÉVOLUTIF** avec l'avancement des travaux, le mettre à jours dès que vous changez la configuration du chantier
- ✓ Le plan doit être **LISIBLE ET COHÉRENT** avec la réalité du chantier
- ✓ Le plan doit être **DISPONIBLE EN TOUT TEMPS** sur le chantier

Est-ce que mon plan de circulation contient les éléments suivants ? (Obligatoires)

- Une légende
- La localisation et les dimensions des voies de circulation (indiquez la localisation des entrées et des sorties)
- La signalisation (panneau d'arrêt, point de rassemblement, passage piétonnier...)
- Les vitesses maximales permises
- Des aires de circulation différentes pour les piétons et la machinerie
- Une aire de recul pour les camions (si applicable)
- L'emplacement des signaleurs de chantier et des signaleurs routiers (si applicable)

**Date de la mise à jour
du plan de circulation :** _____

Signature : _____

**Date de
la signature :** _____

Points à garder en tête lors de l'élaboration du plan de circulation :

- 1 _ Éviter à tout prix les manœuvres de recul.**
S'il n'y a aucun moyen de l'éviter, faire une **zone de recul balisée**. Si aucune des deux options précédentes n'est possible, faire appel à un **signaleur de chantier**
- 2 _** Les **toilettes** doivent se trouver **à moins de 150 mètres** des travailleurs desservis
- 3 _** Les **camions ne peuvent pas circuler à moins de 3 mètres d'une tranchée**
- 4 _** S'il y a plusieurs **grues**, attention aux **zones d'interférences** entre celles-ci. S'il n'est pas possible de les éviter, **prévoir un système anticollision**
- 5 _ ATTENTION!** cohabitation avec le public et/ou d'autres chantiers adjacents
- 6 _** Prévoir la possibilité d'une intervention des **services d'urgence** sur le chantier (Ils doivent pouvoir accéder au chantier)

N'oubliez pas

- ✓ Le plan est **ÉVOLUTIF** avec l'avancement des travaux, le mettre à jours dès que vous changez la configuration du chantier
- ✓ Le plan doit être **LISIBLE ET COHÉRENT** avec la réalité du chantier
- ✓ Le plan doit être **DISPONIBLE EN TOUT TEMPS** sur le chantier